

Remplacement membre jury oral concours

Par sally312, le 12/03/2014 à 08:12

Bonjour,

je viens de passer un oral de concours terrirorial catégorie B+.

Après m'avoir fait émerger la secrétaire m'a demandé d'attendre : un membre du jury ne s'était "pas levé", il était "sous la douche" et a été remplacé in extremis par une élue locale, présente au CDG.

Or, la secrétaire m'a dit que le membre du jury qui devait normalement être présent allait arriver et serait présent pour les candidats suivants.

Mon jury a été assez dur avec moi (la remplaçante, notamment, était visiblement de mauvais poil) et vu qu'il n'allait pas siéger dans cette configuration le reste de la journée, je me demande si cela n'est pas une atteinte à l'égalité de traitement entre les candidats. Dans ce cas, ai-je droit à un recours en cas d'échec?

Merci d'avance pour vos éclairages, je suis assez déconcertée par la manière dont tout cela s'est passé...

Par Jibi7, le 12/03/2014 à 08:50

Bonjour Sally

un membre du jury n'avait pas [fluo]émergé[/fluo] de sa panne d'oreiller et vous aviez [fluo]émargé [/fluo]à l'heure...

Sous toute réserve , il est possible que la commission du jury "harmonisant" les résultats en tienne compte..

Si le jury siege encore peut etre pourriez solliciter de repasser l'epreuve devant le jury prévu. Vous pouvez a tout hasard et avec beaucoup de precautions signaler l'incident au president du jury en disant que cela vous avait perturbée..etc..mais n'attendez pas les résultats!

ps mais faites relire votre message : gare aux risques de faux sens et déviations de votre recours...ce qui serait un mauvais départ dans une carrière administrative!

Par sally312, le 12/03/2014 à 19:09

C'était le dernier jour de jury et je ne peux donc plus demander à repasser. De plus j'ai passé cet oral à 800 kms de mon domicile.

J'espère effectivement que ma situation sera prise en compte lors de l'harmonisation. Les résultats arriveront vite, j'aviserai à ce moment-là.

Merci pour votre réponse, je me sens légitimée et ne manquerai pas de déposer un recours si la situation l'oblige. Je ferais effectivement cela avec grandes précautions, en espérant que cela ne soit pas nécessaire!

Bonne soirée